

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE

Séance extraordinaire du 29 août 2013

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 29 août 2013 à 14 h, à la salle du conseil, située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :	Monsieur	Réjean Major	Maire
	Monsieur	André Patry	Conseiller
	Monsieur	Yvon Pelletier	Conseiller
	Madame	Karo Poirier	Conseillère
	Monsieur	Denis Lacroix	Conseiller
Sont absents :	Madame	Michelyne Bélair	Conseillère
	Monsieur	Gaston Lacroix	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Réjean Major.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

1- Ouverture de la séance

Sur la proposition de Réjean Major, maire, la présente séance est ouverte à 14 h.

Les membres du conseil ont tous reçu un avis de convocation comportant les sujets suivants à l'ordre du jour :

- 1- Ouverture de la séance extraordinaire
- 2- Résultats de l'appel d'offres #2013-03 – Traitement de surface double
- 3- Varia
- 4- Période de questions
- 5- Levée de la séance extraordinaire

Note au procès-verbal

Aucun point ne peut être ajouté à l'ordre du jour car les membres du conseil ne sont pas tous présents.

2- Résultats de l'appel d'offres #2013-03 – Traitement de surface double

M.B. 2013-08-29-225

Considérant la résolution M.B. 2013-05-06-129 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 6 mai 2013 et mandatant la directrice générale pour procéder à un appel d'offres pour des travaux de traitement de surface double sur la montée du Lac-des-trente-et-Un-Milles;

Considérant l'appel d'offres regroupé effectué par la directrice générale et ce, avec les municipalités de Cayamant, Aumond et la ville de Maniwaki;

Considérant le procès-verbal déposé par la directrice générale suite à cet appel d'offres;

Considérant que la plus basse soumission conforme est celle de « Les Entreprises Bourget inc » pour un montant de 90 218.58\$ incluant les taxes pour la portion des travaux relatifs à la municipalité de Bouchette;

Considérant qu'à l'intérieur du devis d'appel d'offres, la largeur demandée pour la pose du traitement de surface est de 6.50 mètres;

Considérant qu'après discussion entre les membres du conseil de la municipalité de Bouchette et le directeur des travaux publics, la municipalité désire procéder à la pose de traitement de surface sur une largeur de 7.50 mètres;

Considérant qu'il aurait peut-être lieu de prolonger la distance des travaux et ce, afin d'y inclure le début de l'embranchement de la montée du Lac-des-trente-et-Un-Milles, section gravier vers la droite avant le début du chemin Paul, soit sur une distance d'environ 300 mètres;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu d'accorder le contrat #2013-03, traitement de surface double sur une distance de 2.4 km sur la Montée du Lac-des-trente-et-Un-Milles à la compagnie « Les Entreprises Bourget inc » pour un montant de 90 218.58\$ tel qu'inscrit à la soumission déposée. Il est de plus résolu de procéder au traitement sur une largeur de 7.5 mètres au lieu de 6.5 mètres inscrits au devis et de prolonger les travaux sur une distance d'environ 300 mètres sur le début de la Montée du Lac-des-trente-et-Un-Milles section gravier.

Adoptée à l'unanimité

Surveillance et analyses lors des travaux de traitement de surface double

M.B. 2013-08-29-226

Sur la proposition d'André Patry, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de mandater la directrice générale pour obtenir des prix auprès de firmes en ingénierie pour des services de surveillance et d'analyses lors des travaux de traitement de surface double sur la Montée du Lac-des-trente-et-Un-Milles.

Adoptée à l'unanimité

3- Varia

4- Période de questions

Aucune question n'est posée.

5- Levée de la séance extraordinaire

M.B. 2013-08-29-227

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu de lever la présente séance à 14 h 30.

Adoptée à l'unanimité

Réjean Major
Maire

Claudia Lacroix, g.m.a.
Directrice générale
Secrétaire-trésorière